

Altaprofits.com lance Digital Capi,
un nouveau contrat de capitalisation qui se distingue parce que digital
et parce que disposant d'une large gamme de supports d'investissement

Paris, le 6 juillet 2017. Altaprofits.com lance Digital Capi. Assuré par **Suravenir**, filiale d'assurance vie et de prévoyance du **Crédit Mutuel ARKEA**.

Via le web, **Digital Capi** se distingue parce que :

✓ **digital :**

C'est aujourd'hui l'un des rares contrat de capitalisation à bénéficier de la signature électronique* pour la souscription et les versements. "Cette modernité dans le cadre de la capitalisation est un facteur différenciant car elle est de plus en plus appréciée par les Français dont le mode de vie est toujours plus numérique", souligne **Hervé Tisserand, Directeur Général & cofondateur d'Altaprofits.com**.

A la garantie de **sûreté** (le principe de la boucle SMS est utilisé) et à la **gratuité** du service s'ajoutent le **geste écologique** (plus besoin de papier, plus d'utilisation de cartouches d'encre polluantes), le **gain de temps** et les **économies** (plus de signature à apposer sur de nombreuses pages, plus d'impression, plus de courrier à affranchir et à poster), la **rapidité** de l'exécution (le traitement administratif est de fait accéléré).

✓ **disposant d'une large gamme de supports d'investissement (400) :**

Avec une offre comprenant 312 OPCVM, une douzaine de supports "immobilier" (SCI, SCPI, OPCI), une cinquantaine de Trackers-ETF**, 2 certificats (Or et Métaux Précieux), l'épargnant peut saisir le meilleur des opportunités qu'offrent les marchés financiers et immobiliers internationaux.

Digital Capi présente par ailleurs les mêmes avantages que Digital Vie (*contrat d'assurance vie 100 % numérique lancé en février 2015*) dont il est la version capitalisation. C'est-à-dire :

- **l'accessibilité pour tous** : le contrat peut être ouvert avec seulement 100 € et alimenté par des versements mensuels de 25 €,
- **à frais ULTRA réduits** : 0 € de frais d'entrée***, 0 € de frais de sortie, 0 € de frais d'arbitrage, 0 € de frais sur versement, 0 € de frais sur rachat, 0,60 % de frais de gestion annuels sur les fonds en euros et les unités de compte.
- **deux fonds en euros performants** : l'excellent Suravenir Opportunités (3,10 % de taux de rendement net de frais de gestion en 2016, 3,60 % en 2015) et Suravenir Rendement (2,30 % de taux de rendement net de frais de gestion en 2016, 2,90 % en 2015).
- **un service de Gestions Pilotées confié à Lazard Frères Gestion******. L'épargnant a le choix entre une Gestion Pilotée "Carte blanche", une Gestion Pilotée "Patrimoine" ou encore une Gestion Lazard 1 (équilibrée), 2 (dynamique) ou 3 (offensif).

"Il n'y a pas énormément de contrats de capitalisation en France et les épargnants qui en cherchent n'en trouvent pas forcément un de qualité partout. Chez **Altaprofits.com** nous avons l'expérience des

contrats de capitalisation. Compte tenu des qualités de Digital Capi, certains de nos épargnants y ont d'ores et déjà souscrit en préventes", indique **Hervé Tisserand**.

Le contrat de capitalisation est un outil patrimonial

Ses avantages fiscaux sont les suivants :

- **les intérêts / les plus-values générés par le contrat ne sont pas imposables à l'ISF.** Le contrat de capitalisation est en effet aujourd'hui le seul produit d'épargne pour lequel le contribuable assujéti à l'ISF déclare la valeur nominale, soit le capital versé à la souscription,
- **les arbitrages entre les supports d'investissement sont sans fiscalité** (contrairement à un compte titres),
- **les retraits sont exonérés d'impôt au-delà de 8 ans** (dans la limite de 4 600 € d'intérêts/plus-values pour une personne célibataire et de 9 200 € pour un couple soumis à imposition commune),
- **la transmission et la donation du contrat sont possibles avec le maintien de l'antériorité fiscale.**

* La signature électronique est une facilité proposée aux épargnants d'Altaprofits.com; elle n'est pas obligatoire.

** Exchange Traded Fund.

*** Certains supports, tels les SCPI, SCI, ETF peuvent avoir des frais internes.

**** Ce service est accessible à partir de 5 000 €, pour 0,24 % de frais de gestion annuels additionnels.

Contact presse Altaprofits.com : Brigitte Huguet
Tél. 01 46 34 78 61 – information-presse@altaprofits.fr

À propos d'Altaprofits.com : **Altaprofits.com** est le créateur de l'assurance vie en ligne "sans frais d'entrée" en France. Fort d'une expérience de plus de 16 ans, Altaprofits n'a cessé d'innover tant sur la diversité des supports proposés (ETF**, titres vifs, SCI, SCPI, ...), l'étendue de sa gamme (assurance vie, PEP, PEA, contrats Retraite : PERP et Madelin, ...), la diversité de ses partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renom) ou encore sur le déploiement d'outils de simulation, pilotage et suivi quotidien des investissements.

Cette stratégie de long terme lui a permis de se positionner et d'affirmer son leadership de courtier en ligne et de FinTech proposant une offre d'épargne complète et adaptée à chaque besoin sur le site **Altaprofits.com**. Altaprofits reçoit également dans ses bureaux parisiens situés au 17 rue de la Paix à Paris (75002). Plus d'informations : <http://www.altaprofits.com>

Altaprofits, courtage d'assurances et MIOBSP

Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, <http://www.orias.fr>. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – ACPR, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9.

Produits financiers et bancaires

Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n°D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Altaprofits - Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 278 000 Euros - RCS Paris 428 671 036. Code NAF : 66222. 17, rue de la Paix - 75002 Paris, www.altaprofits.com. Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé) - Fax : 01 44 77 12 20.